

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

LE 15 AOÛT 2011

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, tenue au lieu habituel des séances, **le 15 août 2011 à 20h00.**

## **SONT PRÉSENTS :**

Mme Georgette Critchley, mairesse  
MM. Jean-Louis Lambert, conseiller  
Yves Plante, conseiller  
Daniel Labbé, conseiller  
Jean Duhaime, conseiller  
Réjean Gamelin, conseiller  
Mme Julie Bouchard, conseillère

M<sup>me</sup> Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière  
M. Marcel Niquet, inspecteur municipal

Assistance : 21 citoyens

### **1. Ouverture de la séance**

Madame la mairesse, Georgette Critchley, débute la séance par un moment de recueillement, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et poursuit la séance.

### **2. Quorum**

Les membres présents formant quorum sous la présidence de la mairesse Georgette Critchley, la séance est déclarée régulièrement constituée à **20h30** suite à l'inauguration de la salle Germain Nadeau.

**11-08-140**

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame la mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour ;

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Lambert

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert à tout autre sujet pouvant survenir durant la séance ;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

**11-08-141**

### **4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2011**

La secrétaire-trésorière présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2011 ;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal ;

CONSIDÉRANT que les délibérations inscrites au procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Jean Duhaime

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution ;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2011 tel que présenté par la secrétaire-trésorière.

**11-08-142**

## **5. Colloque annuel de la zone Centre-du-Québec 2011 - Formation**

CONSIDÉRANT que l'Association des directeurs municipaux du Québec invite les secrétaires-trésorières pour le colloque annuel du 22 septembre 2011 à l'école nationale de police du Québec;

CONSIDÉRANT que des sujets d'intérêts municipaux seront traités en ateliers par des professionnels expérimentés;

CONSIDÉRANT que le conseil est favorable au développement professionnel de ses officiers municipaux en vue de leur permettre d'améliorer leur qualité de travail;

CONSIDÉRANT que les frais pour deux inscriptions sont de 200 \$ sans taxes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution ;

QUE madame Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière et madame Hélène Latraverse, secrétaire-trésorière adjointe, soient autorisées à participer sans perte de salaire, à la formation du 22 septembre 2011 ;

QUE tous les frais d'inscription soient entièrement remboursés par la municipalité ainsi que les frais de déplacement ;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFPECTER aux postes budgétaires 02-130-00-454 « Formation secrétaires » et 02-130-00-310 « Déplacements secrétaires » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**AVIS**

## **6. Avis de motion – Règlement numéro 06-2011 relatif à la taxation du cours d'eau Maclure**

Le conseiller Réjean Gamelin, donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption, le règlement numéro 06-2011 relatif à la taxation du cours d'eau Maclure.

Dans le but de préciser la portée du présent avis de motion et de demander dispense de lecture lors de l'adoption du règlement, une copie d'un projet de règlement sera présentée à cet effet, au moins deux jours avant son adoption.

Une copie du projet sera remise aux membres du conseil.

**11-08-143**

## **7. Demande auprès de la CPTAQ – Succession de Georgette Lacouture-Joyal**

CONSIDÉRANT qu'une demande d'autorisation est présentée à la Commission du territoire agricole du Québec par la Succession de Georgette Lacouture-Joyal pour une partie de lot 539 ;

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme aux règlements de la municipalité;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le conseil municipal autorise madame Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière, à compléter la demande telle que requise en conformité avec la présente recommandation et à la faire parvenir pour étude et approbation à la CPTAQ.

**11-08-144**

## **8. Demande auprès de la CPTAQ – Canards Illimités Canada**

CONSIDÉRANT qu'une demande d'autorisation est présentée à la Commission du territoire agricole du Québec par Canards Illimités Canada pour les lots 2, 3 et 4 ;

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme aux règlements de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le conseil municipal autorise madame Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière, à compléter la demande telle que requise en conformité avec la présente recommandation et à la faire parvenir pour étude et approbation à la CPTAQ.

**11-08-145**

## **9. Noël Rochette & Fils inc. – Conception et installation de déflecteurs**

CONSIDÉRANT que le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire exigeait l'installation de déflecteurs pour les 4 stations de pompage ;

CONSIDÉRANT que ces travaux étaient également une exigence afin de recevoir la subvention TECQ pour des projets de voirie locale ;

CONSIDÉRANT que la conception et l'installation de déflecteurs ont été effectuées par la compagnie Noël Rochette & Fils Inc. et que la facture s'élève au coût de 4 217,50 \$ (4 032,40 \$ net) incluant également le transport, les frais de déplacements et les taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Lambert

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution ;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense ;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-414-00-526 « Entretien matériel – Usine » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**11-08-146**

## **10. Les Entreprises Clément Forcier Inc. – Fossé rang du Bois-de-Maska**

CONSIDÉRANT que des travaux pour l'aménagement de fossé s'avéraient nécessaires dans le rang du Bois-de-Maska ;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

CONSIDÉRANT que les travaux ont été effectués par Les Entreprises Clément Forcier Inc. et que la facture s'élève au coût de 4 910,17 \$ incluant les taxes applicables (4 694,67 \$ net) ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution ;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense ;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-320-00-521 « Entretien chemin - Voirie » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**11-08-147**

## **11. Mandat Pierre Pépin, arpenteur – Correction cadastrale pour le chemin de la traverse**

CONSIDÉRANT que le chemin de la Traverse montré à l'originnaire sur le plan de propriété ne correspond pas à l'emplacement du chemin actuel ;

CONSIDÉRANT que cette erreur a été démontrée par un plan préparé par l'arpenteur Pierre Pépin, à la demande d'Hydro-Québec pour fin de localisation, et que la municipalité avait d'ailleurs donné son accord à Hydro-Québec pour une servitude aux fins d'installation de services publics ;

CONSIDÉRANT que la municipalité veut corriger cette situation afin qu'un plan démontre réellement le chemin actuel et qu'il concorde également avec la servitude accordée à Hydro-Québec ;

CONSIDÉRANT que cette correction permettra également de régulariser la situation actuelle pour les terrains voisins appartenant à M. Gérard Boisvert ;

CONSIDÉRANT que M. Pierre Pépin, arpenteur, offre ses services pour un montant n'excédant pas 700 \$ et incluant tous les frais relatifs ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel Labbé

Appuyé par le conseiller Jean Duhaime

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE MANDATER M. Pierre Pépin, arpenteur, pour procéder à la correction cadastrale pour le chemin de la Traverse ;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense ;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-130-00-411 « Honoraires professionnels » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

## **12. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES**

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance générale reçue durant le mois et le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à classer ladite correspondance aux archives de la municipalité ainsi que toute autre correspondance, le cas échéant.

## **13. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun point à ajouter aux affaires nouvelles pour ce mois-ci.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

## 14. RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur le conseiller Jean Duhaime donne rapport de son comité respectif, soit, l'Office d'habitation municipal.

11-08-148

## 15. COMPTES À PAYER

### COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 15 AOÛT 2011

| CH # | FOURNISSEURS  | MONTANT           |
|------|---|-------------------|
| 2678 | Accommodeur St-François (Essence camion - Juillet)                  | 184.24            |
| 2679 | Bell Canada (Téléphones édifices - Août 2011)                       | 693.95            |
| 2680 | BPN Environnement (Location de 2 Toilettes juin 2011)               | 300.76            |
| 2681 | Buroplus (Fournitures de bureau)                                    | 146.73            |
| 2682 | Emco Ltée (Matériaux aqueduc)                                       | 1 142.40          |
| 2683 | Entreprises Pierreville ltée. (Location machinerie et pierres)      | 22 933.90         |
| 2684 | Équipement Raydan (Location équipements)                            | 1 205.78          |
| 2685 | Fédération Québécoise des municipalités (Mise à jour)               | 204.75            |
| 2686 | GDG Environnement (Insectes piqueurs 3/4 vers.)                     | 51 768.66         |
| 2687 | Gill Yvan (Botte pour usine)  | 34.12             |
| 2688 | Industrielle Alliance assurance collective (Ass. collective - Juin) | 1 882.12          |
| 2689 | Kiopini Serge (Remboursement pour Raphael Kiopini)                  | 100.00            |
| 2690 | Laboratoire d'Environnement SM (Analyse d'eau usée - Juillet)       | 198.22            |
| 2691 | Laboratoire Choisy Limitée (Produits nettoyage)                     | 245.60            |
| 2692 | Lacharité Daniel (Élagage branches Chenal Laverdure)                | 227.85            |
| 2693 | Laurentide re/sources inc.(Collecte de produits non-acceptés)       | 207.23            |
| 2694 | Lingnco Sigma (Lignes jaune simple)                                 | 5 449.65          |
| 2695 | Marina MR.B (Essence ponton)  | 504.40            |
| 2696 | Méto Rouillard & Frères (Fournitures)                               | 7.51              |
| 2697 | MRC de Nicolet-Yamaska (Cours d'eau Maclure)                        | 73.49             |
| 2698 | Niquet Marcel (Dépl. local - Juillet)                               | 500.00            |
| 2699 | Patrick Morin (Pièces et accessoires)                               | 330.13            |
| 2700 | Régie Incendie Pierreville - St-François-du-Lac (3 Interventions)   | 878.34            |
| 2701 | RFS Canada (Location photocopieur - 3 mois)                         | 632.73            |
| 2702 | Sayer Richard (Entretien ménager - Juillet)                         | 240.25            |
| 2703 | Ville de Sorel-Tracy (Ouverture de dossier)                         | 220.00            |
| 2704 | Régie d'incendie Pierreville ( Quote-part 3/4)                      | 16 820.46         |
| 2705 | Piché Paul (Salaire inspection chiens + cellulaire - Août 11)       | 145.00            |
| 2706 | Régie intermunicipale de gestion des déchets (Quote-part-Août)      | 12 540.58         |
|      | <b>TOTAL DES CHÈQUES</b>  | <b>119 818.85</b> |

### COMPTES DÉJÀ PAYÉS

| CH # | FOURNISSEURS   | MONTANT   |
|------|--|-----------|
| 2659 | Société Historique D'Odanak (Adhésion 2011)                    | 85.44     |
| 2660 | Allard Lisette (Commission 5% du 01 janv. au 30 juin 2011)     | 249.25    |
| 2661 | Carrierès PCM (1994) inc.                                      | 624.50    |
| 2662 | Fonds de l'information foncière (Avis de mutation - Juin 2011) | 18.00     |
| 2663 | Groupe Ultima Inc. (Assurance Générale)                        | 43 754.00 |
| 2664 | Mégaburo Buroplus (Chaises - Centre commuanutaire)             | 7 972.47  |
| 2665 | Hydro-Québec (Eclairage public et édifices - Juillet)          | 4 676.20  |
| 2666 | Lachapelle Ghislaine (Remboursement - Achat de livres)         | 159.68    |
| 2667 | SSQ-Vie Investissement et retraite (Cotisation Juillet 2011)   | 2 207.32  |

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

|      |   |          |
|------|---|----------|
| 2668 | Annulé  | 0.00     |
| 2669 | Ministère du Revenu du Québec (DAS-Prov. - Juillet 2011)      | 7 054.26 |
| 2670 | Receveur Général du Canada (DAS-Fédérales - Juillet 2011)     | 2 709.53 |
| 2671 | Société Canadienne Postes ( Livraison - Bulletin municipal )  | 116.28   |
| 2672 | Média Transcontinental S.E.N.C - Séao (2 addendas - Seao)     | 67.39    |
| 2673 | Pitney Bowes (Location compteur postal - août à octobre 2011) | 526.44   |
| 2674 | Ricoh Canada inc. (Entretien photocopieur 3 mois / copies)    | 430.64   |
| 2675 | Bell Canada (Téléphones édifices - Juillet)                   | 690.36   |
| 2676 | Télus Mobilité (Cellulaire Marcel - Juillet)                  | 128.16   |
| 2677 | Hydro-Québec (Eclairage public - Juillet)                     | 887.76   |

**TOTAL DES CHÈQUES** **72 022.99**

## **DÉBOURSÉS JUILLET 2011**

Salaires Juillet 2011 19 049.05

**TOTAL DES DÉBOURSÉS** **19 049.05**

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaimé  
Appuyé par le conseiller Jean-Louis Lambert  
Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote)

QUE ces comptes soient acceptés et payés par la municipalité;

D'AFFECTER les postes budgétaires concernés;

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 15 AOÛT 2011 ;

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget 2011 aux fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont engagées par la municipalité ainsi que pour les dépenses engagées par résolution dans le présent document.

## **16. Période de questions**

- Suivi du dossier des cartes de zones de glissements de terrain
- Nom du Pont David-Laperrière à conserver
- Fauchage par M. Alain Bélanger : Félicitations

## **17. Conclusion**

**11-08-149**

## **18. Levée de la séance**

Après réponses aux contribuables,  
Il est proposé par le conseiller Jean Duhaimé  
Appuyé par la conseillère Julie Bouchard  
Et résolu unanimement par le conseil :

DE LEVER la séance à 20h45.

\_\_\_\_\_  
*Georgette Critchley*  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
*Peggy Péloquin*  
Secrétaire-trésorière